



Ville de Solliès-Pont

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 12 juillet 2017 monsieur le maire de la ville de Solliès-Pont a décidé l'ouverture de l'enquête publique sur le **projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU)** à compter du **lundi 18 septembre 2017** pour une durée de 31 jours consécutifs.

Cette révision du PLU se décline autour de trois principes forts définis à partir du diagnostic et détaillés dans le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui sont :

- Valoriser la campagne Solliès-pontoise,
- Révéler le centre ancien au cœur d'un territoire équilibré et durable : une politique active de l'habitat,
- Promouvoir l'économie et l'emploi à toutes les échelles.

Par arrêté n°CU-2016-93-83-01 du 5 avril 2016, le préfet du Var a décidé de ne pas soumettre le projet de révision du plan local d'urbanisme à évaluation environnementale. Il est précisé que le dossier d'enquête comprend les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête, notamment dans le rapport de présentation (pièce n°1 du dossier).

Par décision n° E17000051/83 du 30 juin 2017, le président du tribunal administratif de Toulon a désigné M. Bernard GRIMAL, Officier de l'armée de terre (e.r.), en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie de Solliès-Pont, dans les bureaux du service urbanisme situé au centre technique municipal _ allée de la Greffière _ 83210 SOLLIES-PONT, du lundi 18 septembre 2017 au mercredi 18 octobre 2017 inclus, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête mis à disposition, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse postale de la mairie : mairie de Solliès-Pont _ à l'attention de M. GRIMAL commissaire enquêteur _ 1 rue de la République _ 83210 Solliès-Pont, ou par courrier électronique à l'adresse : **sollies.pont.revisionplu2017@gmail.com**

Le projet de révision sera également consultable sur le site Internet officiel de la ville, à l'adresse : <http://www.ville-sollies-pont.fr> rubrique urbanisme/environnement – enquête publique sur la révision du PLU et sur un poste informatique mis à disposition du public au service urbanisme, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le commissaire enquêteur recevra le public au service urbanisme lors de permanences fixées :

Lundi 18 septembre 2017 de 9h00 à 12h00	Lundi 25 septembre 2017 de 14h00 à 17h00
Vendredi 6 octobre 2017 de 9h00 à 12h00	Mercredi 11 octobre 2017 de 9h00 à 12h00
Mercredi 18 octobre 2017 de 9h00 à 12h00	

Le public pourra recueillir toutes informations utiles auprès du docteur André GARRON maire de Solliès-Pont, responsable du projet de révision du PLU, ou du service urbanisme.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au service urbanisme, aux heures d'ouverture de ce service (soit de 8h30 à 12h00) du lundi au vendredi, et publiés sur le site Internet officiel de la ville, à l'adresse : <http://www.ville-sollies-pont.fr> rubrique urbanisme/environnement – enquête publique sur la révision du PLU pendant un an.

A l'issue de l'enquête publique, la révision du plan local d'urbanisme pourra être approuvée par délibération du conseil municipal.